

PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 12 janvier 2026 à 19h30 au Centre Communautaire, situé au 50, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

PRÉSENTS :

Mme Charline Plante, mairesse
Mme Lucie Hamelin, conseillère
Mme Estelle Borgia, conseillère
Mme Émilie Maloney, conseillère
M. Gaétan Thériault, conseiller
M. Jacques Blanchard, conseiller

ABSENTE :

Mme Isabelle Héroux, conseillère

ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Sandra Gêrôme, directrice générale et greffière-trésorière

Les membres présents forment le quorum requis par la Loi.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption de l'ordre du jour

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Adoption du procès-verbal de décembre 2025

4. CORRESPONDANCE

5. FINANCES

5.1 Approbation de la liste des comptes

5.2 Amendements et rapports budgétaires année 2025

6. ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES

6.1 Adoption d'une Politique en cas de fraude

6.2 Nomination d'une mairesse suppléante et autorisation de signatures à la Caisse
Desjardins

6.3 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 2026-001 relatif à la tarification applicable
pour garder un animal

6.4 Désignation des représentants à la vente pour défaut de paiement de taxes

6.5 Dépôt de la liste des contrats pour la période du 1^{er} janvier du 31 décembre 2025

6.6 Dépôt du rapport annuel sur l'application du règlement sur la gestion contractuelle pour
l'année 2025

6.7 Autorisation de déboursé – Frais d'assurance – Secteur du Domaine Ouellet

6.8 Octroi d'un mandat professionnel – Chapitre SP 3280 – obligations liées à la mise hors
service d'immobilisations

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8. TRAVAUX PUBLICS

- 8.1 Acceptation du détour mis en place lors des travaux de reconstruction de la structure du ponton P-04360 situé sur la Route 350
- 8.2 Autorisation d'aller en appel d'offres pour déneigement des stationnements municipaux

9. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 9.1 Renouvellement entente de service avec Guilbert urbanisme pour l'année 2026
- 9.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2026-002 modifiant le règlement de zonage numéro 2010-012 afin d'autoriser et d'encadrer les unités d'habitation accessoires (UHA) sur le territoire de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

10. ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU

- 10.1 Autorisation de candidature à la table de concertation de l'Organisme des bassins versants des rivières du Loup et Yamachiche (OBVRLY)

11. LOISIRS, CULTURE ET COMMUNICATION

12. AFFAIRES DIVERSES

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Bonsoir à toutes et à tous,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter une excellente année. Que cette nouvelle année soit synonyme de santé, de solidarité et de projets porteurs pour notre communauté. Je vous souhaite également la bienvenue à cette première séance du conseil municipal de l'année.

Les défis qui se présentent à nous demeurent importants, mais le nouveau conseil aborde cette année avec engagement et détermination. Le développement de notre municipalité est au cœur de nos priorités, et nous travaillerons ensemble dans cet esprit.

Je tiens à remercier chaleureusement Mme Estelle Borgia ainsi que toute son équipe de bénévoles pour leur remarquable implication dans l'organisation et la distribution des paniers de Noël. Merci également à toutes les personnes qui ont contribué généreusement. La solidarité légendaire de Saint-Élie-de-Caxton est une force dont nous pouvons être fiers.

Je souhaite aussi prendre un moment afin de clarifier une situation et ainsi faire taire certaines rumeurs. Il y a effectivement une demande introductive d'instance en dommages et intérêts déposée par la compagnie **9541-6624 Québec inc.** contre la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton. Il est toutefois important de préciser que la municipalité est entièrement couverte par ses assurances, lesquelles prennent en charge la totalité des frais et des procédures liés à ce dossier.

Ainsi, les rumeurs voulant que la municipalité doive assumer des sommes astronomiques sont complètement infondées. Ces informations erronées ne font que semer inutilement le doute au sein de la population.

Merci et je souhaite à tous une bonne et belle réunion dans le respect de chacun.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2026-01-01

Sur proposition de monsieur Jacques Blanchard appuyé par madame Estelle Borgia
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE DÉCEMBRE 2025

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE DÉCEMBRE 2025

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2025 a été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente séance;

ATTENDU QUE les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

RÉSOLUTION 2026-01-02

Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyé par monsieur Gaétan Thériault
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ADOPTER le procès-verbal du mois de décembre 2025.

Adoptée

4. CORRESPONDANCE

5. FINANCES

5.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES

16055	ACCESSOIRES D'AUTO LEBLANC LTEE	ENTRETIEN TRACTEUR	28.74 \$
16056	ADN COMMUNICATION	ALERTE MUNICIPALES SITE WEB	104.61 \$
16057	ALARME ET CONTROLE D'ACCES ALLIANCE INC.	ENTRETIEN SYSTÈME D'ALARME	275.94 \$

16058	APPARTENANCE MAURICIE	SUBVENTION APPARTENANCE MAURICIE	250.00 \$
16059	GRAPHICA IMPRESSION INC.	FOURNITURES DE BUREAU	387.18 \$
16060	BCGO S.E.N.C.R.L	VÉRIFICATION AUDIT-HONORAIRES	44 265.38 \$
16061	CLIMATISATION BELANGER	ENTRETIEN ET REPARATION	188.56 \$
16062	BELANGER SAUVE , AVOCATS	SERVICES JURIDIQUES HONORAIRES	6 122.58 \$
16063	GARAGE BELLEMARE MOTO	EQUIPEMENTS, ENTRETIEN, PIECES ET ACCESSOIRES	134.70 \$
16064	CANAC	PIECES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	23.99 \$
16065	SYNDICAT REG. DES EMPL.MUN. MAURICIE CSN	COTISATION SYNDICALE	1 044.30 \$
16066	DUGAS MECANIQUE MOBILE	ENTRETIEN CAMION INCENDIE	129.92 \$
16067	EMCO CORPORATION	SCELLEMENT CHEMINS ASPHALTE	713.81 \$
16068	EXCELPRO AUTOMATION	PIECES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	175.91 \$
16069	FEDERATION QUEBECOISE DES MUN.	FORMATION	4 820.26 \$
16070	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FRAIS DE MUTATION	48.00 \$
16071	FREDERIC MANSEAU	ACTIVITÉS COMITÉ FAMILLE, FRAIS DE DÉPLACEMENTS	378.83 \$
16072	GENERATRICE DRUMMOND	ENTRETIEN ET REPARATION GÉNÉRATRICE	694.45 \$
16073	GENICITE	REFECTION RUE J.-C. GRENIER	10 290.26 \$
16074	LES GONFLES ACCROCHEURS DE SOURIRES	ACTIVITÉS COMITÉ FAMILLE	488.64 \$
16075	JOANIE GRENIER	ACTIVITÉS COMITÉ FAMILLE	100.00 \$
16076	GROUPE SYNERGIS	PONCEAU CHEMIN DES LOISIRS	14 400.62 \$
16077	GROUPE CLR	SYSTÈME DE COMMUNICATION SERVICE INCENDIE ET TRAVAUX PUBLICS	499.23 \$
16078	GESTION SANITAIRE DAVID-MORIN	CONTRAT COLLECTE	35 048.90 \$
16079	GUILBERT URBANISME	CONSULTATION URBANISME HONORAIRES	2 493.50 \$
16080	IMPRIMERIE SÉLECT	FOURNITURES DE BUREAU	664.56 \$
16081	INFOTECK CENTRE D'ORDINATEUR	ENTRETIEN INFORMATIQUE	383.19 \$
16082	EQUIPEMENTS INCENDIES CMP MAYER INC.	EQUIPEMENTS, PIECES ET ACCESSOIRES	303.53 \$
16083	KERSIA CANADA LTEE	ARTICLES DE NETTOYAGE	230.49 \$
16084	MATERIAUX LAVERGNE	PIECES, ACCESSOIRES STATION POMPAGE	274.20 \$
16085	MAISON MAURICE HOULE & FILS LTEE	PIECES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	51.67 \$

16086	MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS S.E.N.C.R.L	SERVICES JURIDIQUES HONORAIRES	1 813.78 \$
16087	MRC DE MASKINONGE	ACHAT BACS BRUNS, GESTION VIDANGE FOSSES SEPTIQUES, ENFOUISSEMENT, REDEVANCE ÉLIMINATION, SERVICE D'INGENIERIE	16 830.18 \$
16088	POSTES CANADA	PUBLICATIONS MUNICIPALES	569.01 \$
16089	POURVOIRIE DU LAC BLANC	AURES SERVICES RÉCEPTION	1 926.12 \$
16090	G.S. RIVARD SERVICES SANITAIRES INC.	CONTRAT COLLECTE	144.86 \$
16091	RSSIR DE LA MRC DE MASKINONGE	ENTENTE D'AIDE MUTUELLE	1 285.95 \$
16092	SANIMONT ENVIRONNEMENT INC.	LOCATION MACHINERIES	2 656.71 \$
16093	SBM - DIJITEC INC.	PHOTOCOPIES FACTURABLES	885.71 \$
16094	SERVICES KLK	ENTRETIEN CHEMIN, PIERRE CONCASSÉES	367.93 \$
16095	SERVICES TECHNIQUES INCENDIES PROVINCIAL	EQUIPEMENT, PIECES ET ACCESSOIRES	689.85 \$
16096	SONIC ENERGIES INC.	HUILE À CHAUFFAGE, DIESEL	2 002.98 \$

APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES

RÉSOLUTION 2026-01-03

Sur proposition de madame Émilie Maloney appuyé par madame Lucie Hamelin
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER les déboursés du fonds général de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton pour les comptes à payer pour l'année 2025 au montant de 154 189.03 \$ et déjà payés au montant de 47 946.46 \$, et les salaires nets du mois de novembre 2025 au montant de 59 770.73 \$, totalisant la somme de 261 906.22 \$.

Adoptée

5.2 AMENDEMENTS ET RAPPORTS BUDGÉTAIRES ANNÉE 2025

AMENDEMENTS ET RAPPORT BUDGÉTAIRES ANNÉE 2025 ET DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS

RÉSOLUTION 2026-01-04

Sur proposition de madame Estelle Borgia appuyé par monsieur Gaétan Thériault
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ADOPTER la liste des amendements budgétaires de l'année 2025 du journal du budget révisé portant le numéro de journal 48 ainsi que le rapport intitulé « Activité de fonctionnement à des fins fiscales » montrant les revenus et les dépenses au 31 décembre 2025.

Adoptée

6. ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES

6.1 ADOPTION D'UNE POLITIQUE EN CAS DE FRAUDE

ADOPTION D'UNE POLITIQUE EN CAS DE FRAUDE

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite protéger ses ressources financières, physiques, humaines et informationnelles contre toute tentative frauduleuse ;

CONSIDÉRANT que cette politique a pour objectif de préciser les conséquences graves des gestes frauduleux, lesquels sont jugés intolérables par la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton ;

RÉSOLUTION 2026-01-05

Sur proposition de madame Émilie Maloney appuyé par monsieur Jacques Blanchard
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ADOPTER la politique en cas de fraude telle que présentée.

QUE cette politique entre en vigueur dès son adoption

Adoptée

6.2 NOMINATION D'UNE MAIRESSE SUPPLÉANTE ET AUTORISATION DE SIGNATURES À LA CAISSE DESJARDINS

NOMINATION D'UNE MAIRESSE SUPPLÉANTE ET AUTORISATION DE SIGNATURES À LA CAISSE DESJARDINS

CONSIDÉRANT que le conseil municipal juge nécessaire de nommer un(e) conseiller(ère) municipal(e) pour agir comme maire(sse) suppléant(e) en cas d'absence ou d'impossibilité d'agir du maire, ou dans l'éventualité où cette charge deviendrait vacante ;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 116 du Code municipal du Québec (R.L.R.Q., c. C-27.1) qui permettent au conseil municipal de procéder à une telle nomination en tout temps ;

RÉSOLUTION 2026-01-06

Sur proposition de monsieur Gaétan Thériault appuyé par madame Estelle Borgia
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

DE NOMMER Madame Lucie Hamelin, conseillère municipale, à titre de **mairesse suppléante** de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, pour l'année 2026.

QUE Madame Lucie Hamelin, en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplira les fonctions du maire avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés, conformément à l'article 116 du Code municipal du Québec (R.L.R.Q., c. C-27.1).

D'AUTORISER Madame Lucie Hamelin à signer, au nom de la Municipalité, tous documents financiers, chèques, virements et autres opérations bancaires auprès de la **Caisse Desjardins**.

Adoptée

6.3 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2026-001 RELATIF À LA TARIFICATION APPLICABLE POUR GARDER UN ANIMAL

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

M. JACQUES BLANCHARD DONNE UN AVIS DE MOTION qu'à cette séance de conseil, il sera proposé pour adoption un règlement ayant pour objet « Règlement 2026-001 relatif à la tarification applicable pour garder un animal ».

Le projet de règlement 2026-001 a été déposé aux membres du conseil municipal à la même séance que l'avis de motion.

Il est également résolu qu'un avis soit donné pour la dispense de la lecture dudit règlement lors de son adoption.

6.4 DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS À LA VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS À LA VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

RÉSOLUTION 2026-01-07

Sur proposition de madame Estelle Borgia appuyé par madame Émilie Maloney
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal nomme la directrice générale ou le technicien à la comptabilité pour enchérir au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes du 14 mai 2026 à 10h00 à la MRC de Maskinongé.

Adoptée

6.5 DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER DU 31 DÉCEMBRE 2025

LISTE DES CONTRATS POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025

La directrice générale et greffière-trésorière dépose la liste de tous les contrats conclus pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un même contractant lorsque l'ensemble des contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$.

RÉSOLUTION 2025-01-08

Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyé par monsieur Gaétan Thériault
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

DE PUBLIER dans les différents outils de communication de la Municipalité la liste de tous les contrats conclus pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un même contractant lorsque l'ensemble des contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$.

Adoptée

6.6 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE POUR L'ANNÉE 2025

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE POUR L'ANNÉE 2025

La directrice générale et greffière-trésorière dépose le rapport annuel sur l'application du règlement sur la gestion contractuelle pour l'année 2025

RÉSOLUTION 2026-01-09

Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyé par monsieur Jacques Blanchard
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

DE PUBLIER le rapport annuel 2025 sur l'application du règlement sur la gestion contractuelle dans les différents outils de communication de la Municipalité.

Adoptée

6.7 AUTORISATION DE DÉBOURSÉ – FRAIS D'ASSURANCE – SECTEUR DU DOMAINE OUELLET

AUTORISATION DE DÉBOURSÉ – FRAIS D'ASSURANCE – SECTEUR DU DOMAINE OUELLET

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a adopté la résolution numéro 2025-09-194, autorisant la Municipalité à procéder à une promesse d'achat relativement à l'acquisition éventuelle de certaines rues du secteur du Domaine Ouellet ;

CONSIDÉRANT que, dans le cadre de cette promesse d'achat, le syndic, Lemieux et Nolet, syndics, maintient une couverture d'assurance pour le secteur du Domaine Ouellet et que le coût de ces assurances est assumé par la Municipalité ;

CONSIDÉRANT que le coût de ces assurances s'élève à 1 274,40 \$ par mois ;

CONSIDÉRANT que ces frais s'appliquent pour la période de juin 2025 à décembre 2025, et qu'ils devront se poursuivre par la suite jusqu'à l'acquisition officielle de certaines rues du secteur du Domaine Ouellet ;

RÉSOLUTION 2026-01-10

Sur proposition de madame Estelle Borgia appuyé par madame Émilie Maloney
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

1. D'autoriser le paiement à Lemieux et Nolet, syndics, d'un montant mensuel de 1 274,40 \$ à titre de frais d'assurance pour le secteur du Domaine Ouellet ;
2. D'autoriser le déboursé des frais d'assurance pour la période de juin 2025 à décembre 2025, lesquels seront imputés au surplus budgétaire de l'année 2025 ;
3. D'autoriser que, pour la période subséquente, les frais d'assurance mensuels de 1 274,40 \$ soient imputés au poste budgétaire prévu à cet effet, et ce, jusqu'à l'acquisition de certaines rues du secteur du Domaine Ouellet par la Municipalité.

Adoptée

6.8 OCTROI D'UN MANDAT PROFESSIONNEL – CHAPITRE SP 3280 – OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

OCTROI D'UN MANDAT PROFESSIONNEL – CHAPITRE SP 3280 – OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

CONSIDÉRANT QUE le chapitre SP 3280 du Manuel de comptabilité de CPA Canada – Comptabilité dans le secteur public exige que les municipalités reconnaissent, évaluent et présentent les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton possède des immobilisations pouvant être assujetties à ces obligations;

CONSIDÉRANT QUE l'application de cette norme requiert une expertise professionnelle spécialisée;

CONSIDÉRANT QUE la firme **Mallette S.E.N.C.R.L.**, services professionnels comptables, possède l'expertise requise pour accompagner la Municipalité dans l'application du chapitre SP 3280;

RÉSOLUTION 2026-01-11

Sur proposition de madame Émilie Maloney appuyé par monsieur Jacques Blanchard
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

1. **QUE** le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton octroie un mandat professionnel à la firme **Mallette S.E.N.C.R.L.** afin d'accompagner la Municipalité dans l'identification, l'évaluation et la comptabilisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, conformément au chapitre SP 3280;
2. **QUE** les honoraires pour ce mandat soient assumés conformément à l'offre de services présentée par **Mallette S.E.N.C.R.L.** en date du 14 octobre 2025, pour un montant de 9 500.00 \$ plus les taxes applicables ainsi qu'un taux horaire établi dans cette même offre de services pour toute demande d'accompagnement en lien avec l'utilisation de l'outil ou visant l'application de la norme SP 3280 et payables à même le poste budgétaire réservé à cet effet;
3. **QUE** la directrice générale greffière-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1 ACCEPTATION DU DÉTOUR MIS EN PLACE LORS DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA STRUCTURE DU PONCEAU P-04360 SITUÉ SUR LA ROUTE 350

ACCEPTATION DU DÉTOUR MIS EN PLACE LORS DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU PONCEAU P-04360 SITUÉ SUR LA ROUTE 350

CONSIDÉRANT que la structure P-04360 située sur la route 350, au-dessus de la rivière du Loup, à la limite des municipalités de Saint-Paulin et Charette, et que le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) souhaite procéder à son remplacement,

CONSIDÉRANT qu'une rencontre entre le Ministère et la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a eu lieu le 17 décembre 2025 dans le but d'informer la municipalité de l'état d'avancement du projet;

CONSIDÉRANT que lors de cette rencontre, la Municipalité a été informée que le pont sera fermé à la circulation et que les usagers devront emprunter un chemin de détour, tout au long des travaux;

CONSIDÉRANT que le chemin de détour retenu pour les véhicules de promenade est celui empruntant la rue Laflèche, le chemin de la Grande-Ligne, le chemin des Loisirs, le rang Saint-Joseph et le rang Saint-Joseph Nord;

RÉSOLUTION 2025-01-12

Sur proposition de monsieur Jacques Blanchard appuyé par monsieur Gaétan Thériault
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité accepte le chemin de détour mis en place lors des travaux de reconstruction de la structure P-04360, tel que présenté et retenu lors de la rencontre du 17 décembre 2025.

Adoptée

8.2 AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS MUNICIPAUX

AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR LE DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT que le contrat de déneigement des stationnements municipaux est venu à échéance;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit retourner en appel d'offres pour les années 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029;

RÉSOLUTION 2026-01-13

Sur proposition de madame Émilie Maloney appuyé par madame Lucie Hamelin
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER la direction générale à préparer l'appel d'offres pour le déneigement des stationnements municipaux pour une période de 3 ans pour les années 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029.

Adoptée

9. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

9.1 RENOUELEMENT ENTENTE DE SERVICE AVEC GUILBERT URBANISME POUR L'ANNÉE 2026

RENOUELEMENT ENTENTE DE SERVICE AVEC GUILBERT URBANISME POUR DE L'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL EN URBANISME POUR L'ANNÉE 2026

ATTENDU que la Municipalité a occasionnellement besoin de recourir à des services conseils en urbanisme, notamment pour l'analyse de certains dossiers soumis au Comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU que la Municipalité souhaite obtenir rapidement des avis professionnels lorsque c'est requis pour assurer le bon fonctionnement de son service d'urbanisme et répondre adéquatement aux demandes des citoyens.

RÉSOLUTION 2026-01-14

Sur proposition de madame Émilie Maloney appuyé par madame Estelle Borgia
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

DE MANDATER Guilbert Urbanisme pour des services ponctuels d'accompagnement en urbanisme pour l'année 2026 au taux horaire de 100,00\$, plus taxes.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 61003 411 : Honoraires consultation.

Adoptée

9.2 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2026-002 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2010-012 AFIN D'AUTORISER ET D'ENCADRER LES UNITÉS D'HABITATION ACCESSOIRES (UHA) SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Mme Estelle Borgia DONNE UN AVIS DE MOTION qu'à cette séance de conseil, il sera proposé pour adoption un règlement ayant pour objet « Règlement 2026-002 modifiant le règlement de zonage numéro 2010-012 afin d'autoriser et d'encadrer les unités d'habitation accessoires (UHA) sur le territoire de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton».

Le projet de règlement 2026-002 a été déposé aux membres du conseil municipal à la même séance que l'avis de motion.

Il est également résolu qu'un avis soit donné pour la dispense de la lecture dudit règlement lors de son adoption.

10. ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 AUTORISATION DE CANDIDATURE À LA TABLE DE CONCERTATION DE L'ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DES RIVIÈRES DU LOUP ET YAMACHICHE (OBVRLY)

AUTORISATION DE CANDIDATURE À LA TABLE DE CONCERTATION DE L'OBVRLY

ATTENDU QUE l'Organisme des bassins versants des rivières du Loup et Yamachiche (OBVRLY) dispose d'une table de concertation regroupant différents partenaires du milieu;

ATTENDU QUE la participation à cette table permet de contribuer à la gestion intégrée et durable de l'eau sur le territoire concerné;

ATTENDU QUE madame Émilie Maloney, conseillère possède l'intérêt et les compétences nécessaires pour représenter adéquatement l'organisme à cette table de concertation;

RÉSOLUTION 2026-01-15

Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyé par monsieur Gaétan Thériault
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER madame Émilie Maloney à présenter sa candidature afin de siéger à la table de concertation de l'Organisme des bassins versants des rivières du Loup et Yamachiche (OBVRLY);

Adoptée

11. LOISIRS, CULTURE ET COMMUNICATION

12. AFFAIRES DIVERSES

Charline Plante

Budget 2026 et plan triennal d'immobilisations (PTI)

Lundi le 26 janvier 2026 à 18 h30, le conseil municipal procédera lors d'une séance extraordinaire à l'adoption du budget pour 2026 ainsi que du plan triennal d'immobilisation (PTI).

Pour toute question ou situation à signaler

Vous remarquez une défectuosité sur un équipement, une rue qui aurait besoin d'un sablage supplémentaire ou vous avez des questions concernant un règlement ? N'hésitez pas à communiquer directement avec la municipalité. Cela nous permet de prendre connaissance de la situation et d'intervenir plus rapidement.

Bien que les médias sociaux soient utiles pour échanger, ils ne sont pas toujours le meilleur moyen de joindre les services municipaux. En nous transmettant vos commentaires directement, vous contribuez concrètement à l'amélioration des services et de votre milieu de vie.

Lucie Hamelin

Mise en place d'un sac de bienvenue pour les nouveaux résidents

Afin de souhaiter la bienvenue aux nouveaux résidents propriétaires, la municipalité leur offrira un sac de bienvenue rempli d'informations utiles pour découvrir les services, les activités et le dynamisme de la municipalité.

On y trouvera, entre autres, des rabais chez les commerçants locaux, une consommation offerte lors des jeudis 5 à 7 ainsi que plusieurs renseignements pratiques.

Les nouveaux résidents seront contactés personnellement pour leur expliquer comment récupérer leur sac.

Merci à Mme Lucie Hamelin pour la mise en place de ce nouveau service à la population.

Bibliothèque – Projet collectif

La rivière est un projet collectif alliant littérature et mosaïque pour petits et grands. Animé par Roxanne Campeau, artiste mosaïste. Dimanche 25 janvier 2026, 9h30

Heure du conte à la bibliothèque - Lecture de l'album *La rivière* de Tom Percival aux enfants de 4 ans et plus.

Suivie d'une heure de participation à une mosaïque collective à thématique riveraine qui sera installée de manière permanente dans le coin des tout-petits à la bibliothèque municipale. Cette mosaïque sera faite de céramique et intégrera un peu de céramique trouvée dans la rivière Yamachiche qui sillonne au cœur du village et derrière la demeure de l'artiste mosaïste Roxane Campeau.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement afin d'autoriser et d'encadrer les unités d'habitation accessoires (UHA) sur le territoire de la municipalité. Le lundi 26 janvier, le conseil municipal prévoit adopter le premier projet de règlement. Des consultations publiques auront lieu au début du mois février afin de recueillir les commentaires, suggestions des citoyens de St-Élie-de-Caxton.

Émilie Maloney

Appel de candidatures – membre Comité Consultatif en Urbanisme

La municipalité souhaite recruter un citoyen ou une citoyenne pour siéger au Comité consultatif en urbanisme (CCU). Le comité se réunit généralement une fois par mois, en visioconférence.

Les membres sont sélectionnés en fonction de leur formation ou de leur expertise en urbanisme, en aménagement du territoire, en architecture, en patrimoine bâti, ou encore selon leur intérêt marqué pour ces domaines.

Les personnes intéressées doivent être majeures et résidentes de Saint-Élie-de-Caxton. Une entrevue avec les candidats fait également partie du processus de sélection.

Date limite pour soumettre une candidature : lundi 26 janvier 2026

Les candidatures doivent être envoyées en précisant l'objet « Appel de candidatures CCU » à l'adresse suivante : direction@st-elie-de-caxton.ca

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Madame Lucie Hamelin propose de lever l'assemblée à 20h12.

Charline Plante, mairesse

Sandra Gêrôme
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Charline Plante, certifie que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.